

Forum sur le Financement des Energies Propres en Afrique de l'Ouest (WAFCEF)



APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS

Les candidatures doivent être reçues avant le 30 avril 2013

Sponsors et Organisateurs:

Promoteurs: Initiative régionale pour l'investissement dans les énergies propres (RCEII) de l'USAID, Initiative pour les technologies climatiques - Réseau consultatif pour le financement privé (CTI PFAN), Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC)



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

PFAN
CTI PRIVATE FINANCING ADVISORY NETWORK



Coorganisateur/Partenaires de l'événement: Banque africaine de développement (BAD) pour son Fonds pour l'Energie Durable en Afrique (SEFA), Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (SABER), Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC)



**SUSTAINABLE
ENERGY
FUNDS
FOR
AFRICA**



Table des matières

Section 1	Introduction.....	1
Section 2	Lignes directrices du Concours.....	1
2.1	Admissibilité	1
2.1.1	Objectif d'énergies propres des projets	2
2.1.2	Taille des projets en compétition	2
2.1.3	Les projets acceptables	2
2.1.4	Renseignements exclusifs et Confidentialité	2
Section 3	Soumission des candidatures et des justificatifs	3
Section 4	Critères & Etapes de la sélection	3
4.1	Selection Initiale: Soumission De La Proposition De Projet	3
4.2	Deuxieme Sélection: Premier Projet De Plan D'affaires	4
4.3	Sélection Finale: Presentation Du Plan D'affaires Au Forum	5
Section 5	Calendrier.....	6
Section 6	Les Encadreurs.....	8
Section 7	Groupe d'experts et Distinctions	8
Section 8	Foire aux questions	8
Section 9	Les Organismes du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest	9
Annexe A	Formulaire de candidature	12
Annexe B	Fiche de données du Projet Fiche de données du projet	13
Annexe C	Lignes directrices pour l'élaboration d'une Proposition de projet initiale.....	14

Section 1 Introduction

Le Centre pour les énergies Renouvelables et l'Efficacité Energétique de la CEDEAO (CEREEC), l'Initiative pour les technologies climatiques - Réseau consultatif pour le financement privé (CTI PFAN) et l'Initiative régionale pour l'investissement dans les énergies propres (RCEII) de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), ainsi que leurs partenaires CTI PFAN Afrique de l'Ouest invitent les entrepreneurs ouest-africains ayant des projets prometteurs pour l'utilisation des énergies propres (énergies renouvelables et efficacité énergétique) à prendre part au Concours de Plans d'affaires organisé dans le cadre du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest (WAFCEF)¹.

Le WAFCEF est promu par le CEREEC, la CTI PFAN, la RCEII, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) pour son Fonds pour l'Energie Durable en Afrique (SEFA), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (ABREC), qui est affiliée à la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC).

L'objet du Forum est d'identifier et d'aider les entreprises naissantes et les entreprises existantes ayant développé des projets prometteurs d'énergies propres en les mettant en relation avec des investisseurs et des financiers. Les entreprises ouest-africaines qui seront sélectionnées à l'issue du Concours de plans d'affaires, bénéficieront d'un encadrement gratuit pour les aider à affiner de solides plans d'affaires, à développer des propositions d'investissement convaincants et à formuler une stratégie de croissance commercialement, financièrement, socialement et écologiquement viable et qui va, ainsi, considérablement améliorer les opportunités de financement.

Le WAFCEF se tiendra à Accra, au Ghana, pendant trois jours, dans la semaine du 7 octobre 2013 ; les dates définitives seront annoncées au plus tard le 1 juillet 2013. Lors du Forum, cinq à dix (5-10) promoteurs de projets auront l'opportunité de présenter leurs Plans d'affaires aux investisseurs invités et plaider pour un financement. Dans le cadre du concours, un Groupe d'experts composé d'investisseurs, de spécialistes de l'industrie et de dirigeants d'entreprises ayant manifesté un vif intérêt pour la mise en œuvre de projets plus propres et plus écologiques en Afrique de l'Ouest, évaluera les présentations des Finalistes et attribuera les Prix Financement d'Energie Propre en Afrique de l'Ouest² aux trois (3) meilleurs projets.

Avant la remise des Prix du Concours de Plans d'affaires, tous les participants au Forum seront invités à assister à une journée d'échange sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui sera le prétexte pour des échanges avec les décideurs sur la politique, la réglementation et la législation en rapport avec l'investissement dans les énergies propres en Afrique de l'Ouest.

Section 2 Lignes directrices du Concours

2.1 ADMISSIBILITE

Tout entrepreneur et/ou toute société opérant et s'étant enregistré dans un des pays de la CEDEAO, notamment : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, peut participer au Concours de plans d'affaires. Les personnes ou entreprises étrangères ayant des projets en Afrique de l'Ouest peuvent également postuler.

¹ WAFCEF est aussi désigné dans ce document par Forum.

² Le prix n'est pas une récompense monétaire, mais accorde à son bénéficiaire un profil privilégié dans le vaste réseau mondial d'investisseurs du CTI PFAN, augmentant ainsi leur chance d'accéder à un appui financier pour leurs projets.

2.1.1 Objectif d'énergies propres des projets

Le projet/l'entreprise doit promouvoir ou utiliser les technologies, produits ou services d'énergies propres énumérés dans le Tableau 2-1.

Table 2-1: Technologies d'énergies propres éligibles pour le Concours de plans d'affaires	
Accès à l'énergie	Energie géothermique et énergie thermique
Biomasse	Energie marémotrice / ondulatoire / océanique
Biogaz	Energie solaire et énergie thermique
Biocarburants	Production distribuée et en hors-réseau
Efficacité énergétique	Stockage et conservation d'énergie Transformation des déchets en énergie Transport propre
Electrification Rurale	
Énergie éolienne	
Energie hydroélectrique	

2.1.2 Taille des projets en compétition

En principe, seules les propositions d'affaires qui nécessitent un financement en capital (initial) supérieur à 1 million de dollars américains (ou équivalent dans une autre devise), et inférieur à 50 millions de dollars américains seront pris en compte, bien que les organisateurs du WAFCEF se réservent le droit d'accepter des projets qui ne soient pas en accord avec ces lignes directrices, sous réserve que le projet présente d'autres caractéristiques particulièrement exceptionnelles.

2.1.3 Les projets acceptables

Les propositions admissibles au concours sont composées, entre autres de :

- projets de services publics sur des zones en dehors des villes et sur des friches industrielles, ainsi que les projets de production décentralisée ;
- nouvelles entreprises ;
- déploiement d'une technologie propre existante ;
- commercialisation d'une nouvelle technologie propre ;
- fusion, acquisition ou joint-venture qui permettra d'ajouter de la valeur à une entreprise d'énergies propres existante ;
- autres propositions et modèles d'affaires innovants axés sur les énergies propres qui ont des impacts positifs sur le développement et entraînent la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES).

Les propositions doivent raisonnablement démontrer que le projet est *commercialement et techniquement viable*.

2.1.4 Renseignements exclusifs et Confidentialité

Les organisateurs du WAFCEF respectent la confidentialité de notes conceptuelles et plans d'affaires de tous les participants. Les notes conceptuelles, présentations et plans d'affaires ne seront pas copiés à des fins autres que celles du Concours de plans d'affaires. Les juges du Groupe d'experts reconnaissent également la sensibilité des documents présentés et s'engagent à respecter les mêmes considérations de confidentialité.

Les candidats peuvent choisir d'ajouter une clause de non-responsabilité facultative sur la page de garde de leur proposition, en reconnaissant qu'il ne s'agit pas d'un contrat juridiquement contraignant:

« Le présent Plan d'affaires est confidentiel et est présenté uniquement à des fins d'évaluation dans le cadre du Concours de plans d'affaires du Forum ouest-africain de financement des énergies propres (WAFCEF). Le présent plan ne peut être ni reproduit ni redistribué en tout ou en partie, sauf à cette fin. En acceptant une copie du présent plan, le destinataire s'engage à ne pas reproduire ou divulguer le contenu du présent plan à des tiers sans le consentement écrit préalable de ses auteurs. »

Les participants potentiels au Concours de plan d'affaires du WAFCEF peuvent demander que des accords de confidentialité soient signés par les Encadreurs PFAN, les organisateurs ou les membres du Groupe d'experts. Bien que les organisateurs du WAFCEF comprennent les préoccupations qui sous-tendent ces demandes, pour des raisons de convention et de praticabilité, les accords de confidentialité ne sont pas signés au nom du WAFCEF.

Section 3 Soumission des candidatures et des justificatifs

Toutes les candidatures doivent être soumises en format électronique. Il convient de tenir compte de la taille des fichiers individuels pour assurer une facilité de transmission. Pour améliorer la sécurité et l'authenticité des informations, les fichiers doivent, si possible, être soumis en format PDF et les modèles financiers qui l'accompagnent, en format Excel.

Le dossier de candidature doit comprendre ce qui suit :

1. Le Formulaire de candidature dûment rempli (en format PDF) qui se trouve à l'annexe A.
2. La Fiche de données du projet (sous forme de feuille de calcul Excel), un modèle de Fiche de données de projet est joint en annexe B.
3. La Proposition de projet dûment remplie (en format PDF), le document de lignes directrices pour la formulation de la Proposition de projet Initiale est joint en annexe C.

Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard le 30 avril 2013 à minuit (23h59) GMT.

Section 4 Critères & Etapes de la sélection

4.1 SELECTION INITIALE: SOUMISSION DE LA PROPOSITION DE PROJET

Entre quinze et vingt (15 et 20) projets des propositions reçues seront présélectionnés sur la base des critères d'évaluation présentés dans le Tableau 4-1 (page suivante). Les projets présélectionnés pourront participer à l'étape suivante du processus qui inclut de prendre part à l'atelier de développement prévu pendant la semaine du 10 juin 2013, et qui leur permettra de concevoir et de structurer les présentations de leurs Plans d'affaires.

Table 4-1: Critères de la présélection de projets		
No.	Critères d'évaluation	Pondération
1.	Proposition de valeur & Modèle d'affaires <ul style="list-style-type: none"> • énoncé clair des raisons qui sous-tendent le projet/l'entreprise • énoncé clair de la proposition d'investissement • faisabilité et rentabilité commerciales du projet/de l'entreprise • modèle d'entreprise/de projet clair • attractivité de la proposition pour les investisseurs 	15%
2.	Compréhension et analyse du marché <ul style="list-style-type: none"> • identification du segment de marché • connaissance de la taille, des tendances, des contraintes et des perspectives du marché • description de la stratégie concurrentielle, des forces et des faiblesses du projet 	10%

Table 4-1: Critères de la présélection de projets		
No.	Critères d'évaluation	Pondération
3.	Equipe de gestion <ul style="list-style-type: none"> • expérience et antécédents de l'équipe du projet • compétences techniques et de gestion de l'équipe qui doit réaliser le projet • présence de solutions aux possibles lacunes en matière de gestion 	10%
4.	Plan d'opération et de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • construction et mise en œuvre de la chaîne de valeur • logistique en amont et en aval • analyse des activités nécessaires pour la transformation des idées/activités en projet/produit/service final 	10%
5.	Finance <ul style="list-style-type: none"> • aperçu des dépenses d'investissement, des revenus et des coûts • explication des hypothèses • structure de financement prévue • analyse des prévisions et scénarios de financement • plans de sortie • adéquation entre les ressources financières et les prévisions d'activité 	15%
6.	Atténuation des risques <ul style="list-style-type: none"> • identification des principaux risques et des stratégies d'atténuation appropriées 	10%
7.	Avantages environnementaux et de développement <ul style="list-style-type: none"> • réduction des GES et autres avantages pour l'environnement • avantages sociaux et économiques (création d'emplois, santé, etc.) 	10%
8.	Maturité du projet <ul style="list-style-type: none"> • réalisations à ce jour • préparation à la mise en œuvre 	5%
9.	Potentiel de croissance/réplication <ul style="list-style-type: none"> • évolutivité du modèle d'entreprise • démonstration du potentiel de croissance organique ou de réplication 	5%
10.	Innovation technologique, de produit ou de service <ul style="list-style-type: none"> • utilisation d'idées créatives et innovantes viables 	5%
11.	Professionalisme et présentation de la proposition <ul style="list-style-type: none"> • structure et présentation du document • facilité de compréhension de l'idée de l'entreprise 	5%
Total		100%

A ce stade, l'évaluation sera davantage axée sur le *potentiel de réussite* des projets des candidats. Une attention particulière sera accordée à l'identification des propositions qui sont techniquement réalisables, mais qui doivent encore développer un aspect commercial solide.

4.2 DEUXIEME SÉLECTION: PREMIER PROJET DE PLAN D'AFFAIRES

Les projets présélectionnés participeront à l'Atelier sur l'Elaboration et le Financement des projets et seront qualifiés pour bénéficier gratuitement d'un encadrement professionnel individualisé pour l'amélioration de leurs plans d'affaires.

A la suite des Ateliers sur l'élaboration et le financement des projets, chaque projet devra présenter son premier projet de Plan d'affaires. Sur la base des critères d'évaluation présentés dans le Tableau 4-2, du premier projet de Plan d'affaires et des recommandations des Encadreurs PFAN, les projets seront, ensuite, classés comme Demi-finalistes et ensuite comme Finalistes. Seuls les projets finalistes sélectionnés auront le droit de faire des présentations lors du Forum au Groupe d'experts qui sera composé d'investisseurs, de financiers et des représentants des institutions de développement. L'encadrement individuel sera conçu pour mettre l'accent sur les besoins spécifiques de chaque projet finaliste afin de se préparer pour le plaidoyer lors du WAFCEF. Durant la période d'encadrement individuel, les Encadreurs PFAN désignés feront une recommandation pour dire si chaque projet peut être présenté lors du Forum.

Tableau 4-2: Critères de sélection des projets finalistes		
No.	Critères d'évaluation	Pondération
1	Proposition de valeur et modèle d'affaires	10%
2	Préparation à la mise en œuvre	10%
3	Analyse du marché et avantage concurrentiel	10%
4	Capacité de gestion	15%
5	Faisabilité technique et opérationnelle	15%
6	Attractivité économique	15%
7	Atténuation des risques	15%
8	Commentaires de l'expert dans le domaine	10%
	Total	100%

Cette partie de *l'évaluation sera axée sur un examen critique des Plans affaires des Finalistes* compte tenu, entre autres, du fait que chacun des Plans d'affaires présentés :

- est bien élaboré ;
- est financièrement attractif ;
- a identifié une forte demande du marché pour cette activité ;
- présente un avantage concurrentiel sur le marché ;
- démontre l'implication d'une solide équipe de gestion engagée et/ou une reconnaissance claire des capacités de gestion supplémentaires qui devront être ajoutées ;
- a une structure d'investissement saine, avec des stratégies de sortie identifiées pour les investisseurs, et
- est bien pensé, en termes de risques et d'opportunités.

Les équipes des projets demi-finalistes peuvent, cependant, continuer à bénéficier d'encadrement pour améliorer leurs Plans d'affaires et être présentés au WAFCEF.

4.3 SÉLECTION FINALE: PRESENTATION DU PLAN D'AFFAIRES AU FORUM

Seuls cinq à 10 (5 à 10) finalistes auront l'occasion de faire une présentation destinée à convaincre les investisseurs au cours du WAFCEF devant le Groupe d'experts spécialement réuni. Les critères d'évaluation présentés dans le Tableau 4-3 doivent être utilisés par les juges du Groupe d'experts dans le processus de sélection des meilleurs projets et d'attribution des prix.

Tableau 4-3: Critères de sélection du Groupe d'experts pour l'attribution des prix WAFCEF		
No.	Critères d'évaluation	Score 1-10
1	Définition et connaissance du marché	
2	Définition des produits ou services (proposition et innovation de valeur)	
3	Crédibilité de la stratégie de génération et de croissance des revenus	
4	Crédibilité de la gestion et du plan de mise en œuvre (stratégie marketing et opérationnelle)	
5	Faisabilité des recettes prévues et crédibilité des projections financières	
6	Identification des menaces et opportunités, protection de l'avantage concurrentiel	
7	Opportunité et efficacité des stratégies d'atténuation des risques	
8	Accent sur les éléments essentiels à la réussite du projet	
9	Impact sur l'environnement et avantages pour le développement	
10	Définition du potentiel de la stratégie de sortie des investisseurs	
	Total	

Les membres du Groupe d'experts recevront une copie des Plans d'affaires des Finalistes quelques jours avant la tenue du WAFCEF aux fins d'examen et de préparation préliminaires. Cependant, les décisions finales seront prises en se basant largement sur la présentation et sur son impact immédiat.

Après chaque présentation, il y aura une série de questions-réponses avec les juges du Groupe d'experts.

Section 5 Calendrier

Le calendrier du concours se divise en trois (3) étapes comme le montre le Tableau 5-1.

Tableau 5-1: Calendrier du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest			
Etapes :		Resultants attendus	Dates de soumission*
1	Soumission des Propositions pour le Concours de plans d'affaires du WAFCEF	1. Formulaire de candidature 2. Proposition de projet 3. Fiche de données du projet	30 avril 2013
2	Encadrement et élaboration de Plan d'affaires des projets présélectionnés et sélection des finalistes	1. Projet de plan d'affaires 2. Projet de Fiche de données du projet 3. Projet de Présentation	[1 aout 2013]
3a	Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest	1. Plan d'affaires final 2. Présentation finale	[09 – 11 octobre 2013]
3b	Forum en Afrique de l'Ouest pour les échanges sur le financement des projets propres	Présentations sur les questions politiques, réglementaires et législatives touchant le secteur des énergies propres dans les pays respectifs en Afrique de l'Ouest.	[10 octobre 2013]

* Veuillez noter que les dates entre crochets peuvent être changées. Les modifications seront communiquées aux candidats dont les soumissions auront été reçues à la date du 30 avril.

A la suite du Concours de plans d'affaires du WAFCEF, les organisateurs inviteront les participants à prendre part au Forum d'échange sur le financement des énergies propres.

Etape 1 : Soumission de la Proposition de projet

La soumission du Formulaire de candidature accompagné de la Proposition de projet et de la Fiche de données du projet en format Excel doit se faire avant le 30 avril 2013 à minuit (23 :59) GMT aux adresses suivantes : investment-pfan@ecreee.org and westafrica@cti-pfan.net.

Le Formulaire de candidature, le modèle de Fiche de données de projet et les lignes directrices pour la préparation de Proposition de projet, sont portés en annexes A, B et C du présent Appel à propositions.

Etape 2 : Elaboration du Plan d'affaires et Encadrement

Cette étape est constituée de l'Atelier sur l'élaboration et le financement des projets organisés en faveur des projets présélectionnés pendant la semaine du 10 juin et suivi de l'encadrement individualisé pour les cinq projets finalistes.

La participation aux ateliers sera gratuite pour tous les projets présélectionnés.

A la suite de l'atelier sur l'élaboration et le financement des projets, les représentants des projets présélectionnés devront avoir élaboré un Plan d'affaires initial (première version) qui, au moins, présenterait en détail les éléments suivants :

- Proposition de valeur et Modèle d'affaires
- Marché
- Equipe
- Finance
- Atténuation des risques
- Stratégie de sortie

- Opérations/Mise en œuvre

Les lignes directrices pour la présentation du Plan d'affaires seront présentées au cours de l'atelier sur l'élaboration et le financement des projets et seront renforcées par les Encadreurs PFAN.

La version finale du Plan d'affaires, dont un résumé de deux à trois pages qui sera un document séparé (pas le premier résumé qui sert de Candidature) devra être envoyée une semaine avant la tenue du WAFCEF.

Egalement durant cette étape, les Encadreurs PFAN désignés travailleront individuellement avec les projets présélectionnés pour la finalisation des plans d'affaires prêts à être présentés aux investisseurs. L'encadrement, jusqu'à une durée de quatre (04) jours ouvrables, soit 32 heures en tout sera fourni gratuitement aux cinq à dix (5 à 10) projets finalistes. L'appui inclut les dépenses de transport jusqu'à l'emplacement de l'atelier qui inclut les coûts du voyage et de l'hébergement pour un représentant du projet. Les finalistes sélectionnés continueront de bénéficier d'un encadrement jusqu'au jour du Forum.

Etape 3 : Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest (WAFCEF)

Le programme-cadre du Forum se présente comme suit :

Premier jour - Atelier préparatoire du Concours de Plan d'affaires du WAFCEF

Lors de la première journée se tiendra un atelier au cours duquel les Finalistes apporteront la touche finale à leurs présentations destinées aux investisseurs. L'atelier sera animé par les Encadreurs et experts en investissement du PFAN. Ce sera l'occasion de faire des simulations de présentations avant les présentations officielles qui seront faites le Deuxième jour.

Deuxième jour - Forum sur le Concours de plans d'affaires du WAFCEF

Le jour avant la remise des prix à l'issue du concours de plan d'affaires, les participants au Forum seront invités à participer à des échanges sur les politiques, les réglementations et la législation pour améliorer l'investissement dans les énergies propres. Tous les participants seront invités à discuter les dernières évolutions et les besoins dans le secteur des énergies propres en Afrique de l'Ouest.

Troisième jour - Forum sur le Concours de plans d'affaires du WAFCEF

L'objet principal du Forum est d'offrir à chaque Finaliste l'occasion de faire une présentation de 15 minutes destinée à un certain nombre d'investisseurs invités au Forum. Cette présentation se fera devant des investisseurs et des juges d'un Groupe d'experts qui choisiront jusqu'à trois lauréats du Prix Financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest.

Les résultats de la présentation seront annoncés dans la soirée et les prix seront présentés à la cérémonie de remise des prix.

Tous les projets qualifiés pour l'étape 3 du Concours de plans d'affaires seront invités à participer à la réception où les Demi-finalistes et les Finalistes peuvent continuer à communiquer de manière informelle avec les investisseurs.

Section 6 Les Encadreur

Les promoteurs des projets présélectionnés bénéficieront d'un encadrement individuel (ne pas dépasser quatre (4) jours au total) dans le cadre des activités convenues entre les organisateurs et les Encadreur PFAN désignés.

L'encadrement sera assuré par des experts, des consultants et des conseillers dans le domaine d'activité, qui sont des membres du Réseau CTI PFAN (voir www.cti-pfan.net). Les Encadreur CTI PFAN désignés possèdent une vaste expérience dans le domaine des prestations de ces services sur les marchés des énergies propres au plan international.

Des idées d'encadrement seront échangées par courrier électronique et par téléphone entre les parties, mais le financement est disponible pour s'assurer que des réunions individualisées soient possibles au cours des étapes 2 et 3 du Concours de plans d'affaires.

Section 7 Groupe d'experts et Distinctions

Groupe d'experts

Le Groupe d'experts sera composé de cinq (5) juges experts dans le domaine des énergies propres, des investisseurs et des financiers qui connaissent bien l'environnement des affaires au niveau local. Pour assurer la pertinence et l'objectivité des juges et éviter d'éventuels conflits d'intérêts, le Groupe d'experts ne sera désigné et annoncé qu'après la sélection des Finalistes du Concours de plans d'affaires.

Les distinctions

Les Prix du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest seront attribués par le Groupe d'experts aux trois (3) entreprises/projets qui ont le mieux répondu aux critères d'évaluation du WAFCEF. Il est prévu que tous les projets participant au Forum continueront de bénéficier d'un soutien du PFAN pour la promotion de leurs plans d'affaires et la sécurisation de leurs investissements et seront intégrés dans les projets de développement du PFAN en conséquence. En outre, les trois lauréats bénéficieront d'un accompagnement individualisé plus intensif pour le bouclage du montage financier de leurs plans d'affaires, l'accès aux investisseurs et la signature de contrat et, à ces fins, seront présentés au cours d'autres événements organisés par le PFAN, les sponsors et les Coorganisateur.

Section 8 Foire aux questions

1. Comment le Concours de plans d'affaires du WAFCEF est-il organisé ?

Le Concours de plans d'affaires du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest (WAFCEF) est organisé par le CERECEC, la RCEII et le CTI PFAN. Il est financé par l'USAID et les partenaires du réseau PFAN en Afrique de l'Ouest, notamment le CERECEC, la BOAD, la BAD et l'ABREC, en collaboration avec la BIDC.

L'évaluation des plans d'affaires et des autres documents soumis sera prise en charge par les membres du Réseau PFAN Afrique de l'Ouest et les experts du secteur aux niveaux régional et international. Certaines de ces personnes devraient fournir des services d'encadrement aux participants à la compétition. La RCEII donnera l'approbation finale des Finalistes à chaque étape sur la base des recommandations des Encadreur PFAN et du Groupe d'experts.

Le WAFCEF se tiendra à Accra, au Ghana, et sera organisé en collaboration avec les sponsors.

Le Groupe d'experts composé de cinq juges entendra chacune des présentations au Forum, posera des questions de clarification et décidera des entreprises/projets qui devraient recevoir les récompenses.

2. Comment les services de soutien à l'encadrement seront-ils organisés et financés ?

Les besoins de chaque projet admissible seront examinés avec les organisateurs et un dossier d'encadrement approprié sera convenu. Le paiement de ces services sera effectué directement par les organisateurs à l'Encadreur PFAN désigné.

3. Qui prend en charge les dépenses et frais de déplacement des candidats ?

Tous les frais de préparation, de soumission et de correspondance liés à la candidature et à la participation au WAFCEF seront pris en charge par les projets respectifs.

Les coûts des tiers convenus au préalable et relatifs à l'encadrement, au voyage et à l'hébergement des personnes invitées à assister au WAFCEF et, le cas échéant, aux Ateliers sur l'élaboration et le financement des projets, seront supportés par les organisateurs.

4. Quels sont les avantages qu'offre la participation au Concours de plans d'affaires?

- Ceux qui se qualifient pour l'Etape 2 bénéficieront d'un encadrement gratuit avant la tenue du WAFCEF et d'un accompagnement gratuit après le WAFCEF. L'encadrement est assuré pour permettre aux Plans d'affaires des Finalistes d'arriver à un stade où chacun de ces Plans d'affaires est de bonne qualité et est prêt à être présenté à des investisseurs potentiels.
- Le Forum regroupera différents investisseurs qui interviennent dans le secteur des énergies propres en Afrique de l'Ouest. Ce sera l'occasion d'avoir des contacts directs pour explorer des pistes de financement possibles pour les entreprises. Après les présentations, les organisateurs animeront des réunions de suivi avec les investisseurs, si elles sont appropriées et nécessaires.
- Toutes les Propositions de projets soumises dans le cadre du Concours de plans d'affaires seront examinées en vue de leur intégration dans les projets de développement du CTI PFAN. Ces projets bénéficieront d'un soutien continu et de conseils sur l'élaboration et la présentation de leurs Plans d'affaires et seront présentés dans les réseaux mondiaux des investisseurs du CTI PFAN.

5. Quels sont les modes de présentation qui doivent être utilisés pour appuyer les présentations des Plans d'affaires?

Les finalistes peuvent choisir d'utiliser la vidéo ou tout autre support de présentation approprié (raisonnable et logistique disponible) pour soutenir l'élaboration d'un Plan d'affaires à l'Etape 2. La présentation finale devant les juges du Groupe d'experts est, cependant, limitée dans le temps et une grande partie de leur évaluation sera basée sur la manière de les convaincre de la crédibilité des plans d'affaires des entreprises. Ainsi, les Finalistes devraient faire attention au format et au minutage de leurs présentations et chaque Finaliste ne devrait utiliser qu'un nombre limité de diapositives PowerPoint (et autres supports) afin d'appuyer sa présentation.

Section 9 Les Organisateurs du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest

L'Initiative régionale pour l'investissement dans les énergies propres (RCEII) mis en œuvre par Nexant, Inc. est un programme triennal visant à élargir la couverture et les activités du Réseau

consultatif de financement privé (PFAN) en Afrique de l'Ouest en s'engageant auprès des acteurs régionaux du secteur des énergies propres avec l'objectif d'améliorer l'accès au financement des activités liées aux énergies propres, notamment les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Nexant est un fournisseur leader de services de consultance technique et en management. Dans le domaine des technologies d'énergies propres, l'expertise de Nexant concerne la biomasse, la capture et la séquestration du carbone, le charbon propre, l'éolien, le solaire, la géothermie, l'hydrogène et le gaz naturel.

L'Initiative pour les technologies climatiques - Réseau consultatif pour le financement privé (CTI PFAN) est un partenariat multilatéral, public-privé initié par la CTI, en collaboration avec le Groupe d'experts de la CCNUCC pour le transfert de technologie. CTI PFAN a été créée pour combler le fossé qui existe entre les investisseurs et les financiers, d'une part, et les entrepreneurs et les promoteurs de projets, d'autre part. CTI PFAN vise les projets d'énergies propres qui peuvent bénéficier du financement du secteur privé à un stade précoce et agit, ensuite, comme un service de financement des services d'accompagnement et de conseil pour aider ces projets à devenir bancables et à boucler leur montage financier. Plus d'informations sont disponibles sur le site www.cti-pfan.net.

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) encourage une croissance économique et équitable à long terme par un soutien à l'entrepreneuriat, l'agriculture et le commerce, les initiatives énergétiques durables, la santé universelle, la démocratie, la prévention des conflits et l'aide humanitaire. L'USAID appuie la RCEII à travers son Bureau pour la croissance économique, l'éducation et l'environnement (E3) basé à Washington, DC et la Mission régionale de l'USAID en Afrique de l'Ouest. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.usaid.gov.

Le **Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC)** est une institution spécialisée de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui agit en tant qu'organe indépendant, dans le cadre juridique, administratif et financier des lois et règlements de la CEDEAO. L'objectif global du CEREEC est de contribuer au développement économique, social et environnemental durable de l'Afrique de l'Ouest en améliorant l'accès aux services énergétiques modernes, fiables et abordables, la sécurité énergétique et la réduction des émissions de GES liées à l'énergie, ainsi que les impacts des changements climatiques sur le système énergétique. L'objectif spécifique du CEREEC est de créer des conditions-cadres et un environnement favorables aux marchés d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique en soutenant les activités visant à diminuer les obstacles existants. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.ecreee.org.

La **Banque ouest-africaine de développement (BOAD)** est une Banque de développement régionale multilatérale créée en 1973 pour servir les pays francophones et lusophones d'Afrique de l'Ouest. Elle est organisée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de ses huit pays membres : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. L'énoncé de la mission de la BOAD est axé sur trois objectifs de développement : la réduction de la pauvreté, l'intégration économique et la promotion des activités du secteur privé. La banque octroie des prêts à long et moyen termes aux pays membres la BOAD, ainsi qu'aux institutions publiques et entreprises privées impliquées dans des projets de développement d'importance régionale. Elle alloue également des lignes de crédit pour financer des projets de microcrédit et des petites et moyennes entreprises privées. Plus d'informations sur le site www.boad.org.

La **Banque africaine de développement (BAD)** est une banque continentale multilatérale de développement engagée dans la promotion du développement économique, du progrès social de ses Pays membres régionaux (PMR) et de la réduction de la pauvreté. Le Groupe de la Banque atteint ses objectifs en mobilisant et en allouant des ressources destinées à l'investissement dans les PMR et en

fournissant des conseils et une assistance technique pour appuyer les efforts de développement. Plus d'informations sur le site www.afdb.org.

La **Société africaine de biocarburants et d'énergies renouvelables (ABREC)** a été créée en 2007 grâce à l'appui de la Banque mondiale, de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), des institutions financières locales et d'autres partenaires donateurs afin de promouvoir les énergies renouvelables et l'industrie à faible consommation de carbone en Afrique. L'ABREC gère la Facilité d'assistance technique pour les énergies propres en Afrique et s'engage régulièrement avec les gouvernements et d'autres acteurs dans le but d'encourager le développement et l'harmonisation des politiques en matière d'énergies renouvelables. Plus d'informations sur le site www.faber-abref.org.

La **Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC)** est la principale institution financière de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'objectif global de la BIDC est de contribuer au développement économique de l'Afrique de l'Ouest en finançant des projets et programmes de la CEDEAO et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Plus d'informations sur le site www.bidc-ebid.com.

Annexe A Formulaire de candidature

Je/Nous soussigné(s), exprime/ons, par le présent, mon/notre intérêt à participer au Concours de plans d'affaires du Forum sur le financement des énergies propres en Afrique de l'Ouest (WAFCEF). En soumettant cette candidature, je reconnais/nous accepte/ons les modalités du Concours des plans d'affaires telles que décrites dans les Lignes directrices.

Nom de l'entreprise :

Titre de la Proposition de projet :

Lieu du projet :

Signé au nom du Projet

Signature :

Nom :

Date :

(en lettres d'imprimerie)

Annexe B Fiche de données du Projet

Nom du Projet		
Promoteur du Projet Nom de l'Entreprise/Personne		
Forme juridique du promoteur du Projet		
Domaine technologique		
Emplacement		
Brève description du Projet (Max 150 mots)		
Etat de développement & Maturité	Type	
	Maturité	
	Jalons	
Capacité installée / Capacité prévue du Projet / Réalisations du Projet	Energie	
	Extrant 1	
	Extrant 2	
	Arrangements contractuels	
Energies renouvelables / Intrants et matières utilisées par le Projet Identifier & quantifier les principaux intrants	Intrant 1	
	Intrant 2	
	Intrant 3	
	Arrangements contractuels	
Technologie	Usage technologique	
	IP	
Potentiel de réduction des GES	Réduction annuelle des GES	
	Etat d'application des CRE	
Coût total du Projet	Coût total du Projet	
	Contribution du promoteur	
	Montant déjà investi	
Proposition d'investissement / Détails de l'investissement / Financement que vous sollicitez	Fonds propres	
	Dette	
	Autre	
Autres sources de financement	Montant engage	
	Montant déjà investi	
Retours indicatifs	Projet TRI	
	Fonds propres TRI	
	Période de remboursement	
Structure de l'accord et Conditions d'acquisition	Acquisition	
	Partage de revenus	
	Stratégie de sortie	

Annexe C Lignes directrices pour l'élaboration d'une Proposition de projet initiale

Instructions aux Candidats :

Les présentes Lignes directrices sont fournies à titre indicatif pour l'élaboration et la soumission d'une Proposition de projet initiale. L'objectif de la Proposition de projet est de présenter un aperçu d'un projet ou d'une entreprise commerciale. Les Lignes directrices ont été conçues pour être aussi inclusives que possible. Par conséquent, en fonction du type de proposition et de son niveau d'élaboration, tous les aspects des lignes directrices ne seront pas toujours pertinents. Les promoteurs doivent essayer de fournir des informations disponibles sur les domaines concernés de la manière la plus détaillée possible et les informations disponibles au moment de la soumission. Les candidats peuvent choisir de fournir toute information supplémentaire qu'ils jugent utile et non couverte dans ce modèle. Le modèle est conçu uniquement comme un guide ; les candidats peuvent choisir leur propre format et la structure du document de leur Proposition de projet qui répondent aux critères énumérés ci-dessous.

La longueur des sections est donnée à titre indicatif uniquement, mais il serait souhaitable de limiter la Proposition à un total de 10-20 pages (incluant les annexes).

L'accent de la Proposition de projet devrait être mis sur la présentation d'un plan concis et crédible qui peut être rapidement et facilement compris par les lecteurs qui peuvent ne pas être parfaitement familiers avec les concepts de marchés, technologies et risques. Il leur permettra de prendre une décision initiale sur si le projet est bancable, c'est-à-dire s'il a un potentiel d'investissement, et s'il convient de le retenir pour un examen plus approfondi ou pour d'autres activités de développement qui conduiront à un soutien et des conseils fournis par le réseau PFAN. Sur la base de l'évaluation de la Proposition de projet, PFAN peut proposer de fournir un soutien et des conseils aux promoteurs dans le but de leur permettre d'améliorer leur projet et de mieux structurer le financement de la Proposition de projet, en vue de sa présentation aux investisseurs et aux financiers. Une partie de ce travail consistera à l'élaboration (amélioration et affinement) d'un Plan d'affaires bancable et d'autres documents d'appui (voir les Lignes directrices des Plans d'affaires).

Les propositions de projet doivent être factuelles et réalistes. Les énoncés doivent, si possible, être quantifiés et des données objectives, sous forme de diagrammes et de graphiques, doivent être fournies, le cas échéant.

La mise en page, l'espacement, la taille et le type des caractères sont laissés à l'appréciation du demandeur, mais le document doit être facile à lire.

Tous les dossiers de candidature doivent être soumis en format PDF (de préférence) ou WORD et, dans la mesure du possible, suivre la structure de proposition de projet suivante :

1. Présentation du Projet ;
2. Modèle d'entreprise ;
3. Calendrier d'exploitation ;
4. Gestion proposée, équipe de mise en œuvre et structure organisationnelle ;
5. Description de la technologie ;
6. Analyse de l'activité ;

7. Impacts du projet ;
8. Investissements/structure de financement proposé ;
9. Analyse financière ;
10. Risques et atténuation ;
11. Conclusion.

Des informations plus détaillées sur chaque section de la Proposition de projet sont fournies ci-dessous.

1. Présentation du projet (1/2 - 1 Page)

Les candidats doivent présenter le projet relativement à sa portée (biomasse, production distribuée, efficacité énergétique, etc.), son emplacement et les personnes concernées. Mettez en évidence l'opportunité de marché et les avantages de l'idée technologique et commerciale proposée. Indiquez le montant et le type d'investissement et de financement sollicités.

Présentez un bref résumé des principaux résultats du projet :

- Retours commerciaux & financiers (Taux de Rentabilité Interne (TRI)/bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA)/délai de remboursement, etc.)
- Autres avantages environnementaux (valeurs des réductions de GES/ Certificat de réduction des émissions (CRE), etc.)
- Avantages sociaux et de développement (accès à l'électricité et à des biens et services, création d'emploi etc.)

2. Modèle d'entreprise (2 - 3 pages)

Cette section devrait représenter la plus grosse partie de la Proposition de projet avec le modèle d'entreprise proposé, la stratégie et le plan d'exécution. Elle devrait fournir les informations préliminaires sur la façon dont la direction souhaite développer l'entreprise. Cette section devrait aussi donner une bonne indication du niveau d'élaboration du Plan d'affaires et le stade de développement auquel se trouve le projet actuellement.

Les questions traitées par le Plan d'affaires et qui n'ont pas encore été finalisées ou qui doivent encore être développées doivent être soulignées. Cela permet aussi au PFAN de se concentrer sur les points faibles du Plan d'affaires qui nécessitent plus d'élaboration et de travail. Les deux paragraphes suivants sont facultatifs, mais ils offrent au PFAN l'occasion de mieux comprendre le potentiel de croissance de l'activité du projet :

a. Plan opérationnel : ce plan devrait fournir des détails sur la planification des opérations, le calendrier, la répartition de la main-d'œuvre et la planification de la chaîne d'approvisionnement.

b. Plan marketing & Stratégie de croissance :

- Comment le projet/produit sera-t-il positionné et commercialisé ?
- Quelle est la possibilité de reproduire le projet et de réaliser des économies d'échelle ?
- Quel est le marché potentiel ? Quelle part de marché est ciblée ?
- Comment est-ce que cela sera réalisé et développé ?

3. Calendrier des opérations (1/2 - 1 Page)

Le calendrier des opérations donne une indication de la durée prévue du projet. Si le projet est prévu pour s'étendre avec le temps, les plans d'expansion doivent être mentionnés.

L'état de développement du projet devrait également être indiqué en répondant aux questions suivantes :

- Quel est le degré de maturité du projet ?
- Qu'est-ce qui doit être réalisé avant la mise en œuvre ?
- Quelles autorisations et licences ont été obtenues et doivent encore être obtenues ?
- Dans quelle mesure ces aspects sont-ils sous le contrôle de l'équipe de gestion ?

4. Equipe de gestion et d'exécution & Structure organisationnelle proposées (1/2 - 1 Page)

Présenter l'équipe de gestion/du projet proposée, ainsi que l'expérience des membres et ce que ces derniers apportent au projet. La structure de l'équipe de gestion doit aussi refléter l'ampleur et la complexité de l'activité proposée. Présenter les principaux acteurs et leurs rôles respectifs dans l'équipe d'exécution du projet/consortium : promoteur, investisseurs, fournisseurs d'équipements, acheteurs, clients, autorités, etc.

5. Description de la technologie (1 à 2 pages)

Dans cette section, mettez en évidence la/les technologie/s mises au point ou en train d'être développées pour les besoins du projet. Cela inclut également les idées technologiques qui sont encore au stade de conception, mais qui seront développées. La description doit être simple et facile à comprendre. Les promoteurs pourraient également vouloir mettre en évidence la façon dont leur technologie diffère de celle des concurrents. Quels sont les avantages spécifiques que les technologies sélectionnées apportent au projet ? La proposition doit également fournir des informations sur les intentions de louer ou d'acheter des technologies auprès d'autres fournisseurs. Dans ce cas, comment la technologie et les fournisseurs ont-ils été choisis et pourquoi ? Quel sera le coût de la technologie pour le projet ? Les résultats des études de faisabilité technique devraient être fournis/résumés s'ils sont disponibles.

6. Analyse du secteur (1 à 2 pages)

Indiquez si l'activité proposée répond à la demande actuelle du marché. Si possible, énumérez les entreprises ou projets ayant des stratégies ou offres similaires à celles du plan que vous proposez. Informations pertinentes sur le marché : les informations sur le marché pertinentes pour le projet doivent mettre en évidence le potentiel du projet et la possibilité de réussite aujourd'hui et dans l'avenir. Démontrez que vous comprenez l'environnement économique dans lequel se trouve votre projet ainsi que les forces économiques et concurrentielles (menaces et opportunités) auxquelles vous serez exposés et qui doivent être prises en considération.

7. Impacts du projet (1 page)

a. Impact sur l'environnement : Il est important de souligner les impacts sur l'environnement (réduction des émissions de GES, qualité de l'air, efficacité énergétique sur les autres processus, qualité de l'eau, gestion et traitement des déchets, etc.) de ce projet aussi bien qualitativement que quantitativement, si possible. Cette section contribue fortement à l'évaluation globale du projet pour PFAN.

b. Impact social (facultatif) : L'impact social est une section facultative. S'il est inclus, les externalités positives telles que les impacts sociaux positifs (transfert de technologie et de compétences, emploi, santé, autonomisation des femmes, éducation, réduction de la pauvreté, électrification rurale, etc.) et d'autres effets périphériques peuvent être inclus.

8. Structure de l'investissement/du financement proposée (si elle est connue) (1 - 2 pages)

Selon l'état du projet, la structure d'investissement pourrait ne pas être claire du tout ou être très développée. Les promoteurs doivent, cependant, indiquer leur structure de financement proposée/prévue (ratio dette/fonds propres) et le montant total de l'investissement du projet. Les prévisions de dépenses d'investissement et dépenses opérationnelles, ainsi que le calendrier supposé des besoins de financement, le refinancement et le début de la capacité de remboursement peuvent être utiles pour aller vers une structure d'investissement. La fourniture d'un tableau récapitulatif et d'un calendrier sur la Source et l'Usage des Fonds est recommandée.

Les promoteurs devraient également indiquer les montants des fonds propres et du financement déjà engagés par les tiers et les parts (% de l'actionnariat) que ces parties visent à conserver dans le projet. Les conditions d'investissement/de financement existantes devraient faire l'objet d'un résumé.

9. Analyse financière (1 à 2 pages)

L'analyse financière est une section importante. L'équipe du PFAN doit être en mesure de dire si le projet est capable de mobiliser des financements du secteur privé. L'idéal serait que l'analyse financière donne une bonne indication de la faisabilité commerciale du projet, le délai de retour sur investissement, le rendement des placements et le risque financier, sur la base des paramètres suivants :

- coût des investissements du projet;
- éléments de revenus (et hypothèses);
- éléments de coût (et hypothèses);
- projections financières;
- hypothèses de financement (coût de l'intérêt, etc.);
- hypothèses opérationnelles du projet.

Toute combinaison des indicateurs et ratios d'investissement reconnus peut être utilisée si elle est adaptée à la nature du projet : par exemple - Taux de rentabilité interne (TRI), rendement du capital (RC), Retour sur investissement (RI), Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIA), Seuil de rentabilité, Délai de récupération de l'investissement, etc. Si possible, veuillez fournir un modèle financier sous forme de feuille de calcul Excel en annexe.

10. Risques et Atténuation des risques (1/2 - 1 Page)

Indiquez brièvement les principaux risques qui pourraient survenir et empêcher ou perturber la réalisation du projet et l'obtention des résultats financiers escomptés. Résumez les mesures prises et prévues pour prévenir et atténuer ces risques. Fournir une analyse FFOM (Forces - Faiblesses - Opportunités - Menaces) de votre projet.

11. Conclusion (1/2 page)

Mettez en évidence les raisons pour lesquelles le projet mérite de bénéficier du soutien et de l'accompagnement du PFAN et soulignez le potentiel, en résumant la possibilité de réussite du projet aujourd'hui et dans l'avenir.

Rappelez-vous! Il est important de rappeler les principaux avantages et forces du projet, ainsi que ses avantages compétitifs!